

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

LOI
L/2017/N° 0011-AN

**AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE RETROCESSION A
L'ACCORD DE FINANCEMENT (ALLOCATION IDA NATIONAL N°5953 – GN)
EN DATE DU 13/03/2017 ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE REPRESENTEE
PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE D'UNE PART ET LE CONSEIL OUEST
ET CENTRE AFRICAIN POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT
AGRICOLES (CORAF/WECARD) REPRESENTE PAR SON DIRECTEUR
EXECUTIF D'AUTRE PART POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE
PRODUCTIVITE AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PPAAO/WAAPP)
PROJET GUINEE DE LA PHASE ADDITIONNELLE DU WAAPP
SIGNE LE 24 AVRIL 2017**

ASSEMBLEE NATIONALE

Vu la Constitution en ses articles 72 et 149 ;

Après en avoir délibéré, adopte la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Est autorisée la ratification de l'accord de rétrocession à l'accord de financement (Allocation IDA National N°5953-GN) en date du 13/03/2017 entre la République de Guinée, représentée par le Ministre de l'Agriculture d'une part, et le Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le Développement Agricole (CORAF/WECARD) Représenté par son Directeur Exécutif d'autre part pour la mise en œuvre du programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) projet Guinée de la phase additionnelle du WAAPP, signé le 24 avril 2017.

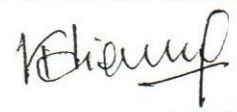
Article 2 : La présente Loi qui prend effet à compter de la date de sa promulgation, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.

Conakry, le **23 MAI 2017**

Le Secrétaire de Séance


Honorable Daouda David GYMARA
ASSEMBLEE NATIONALE

Le Président de Séance


Claude Kory KONDIA
ASSEMBLEE NATIONALE
PRESIDENT
REPUBLIQUE DE GUINEE